



SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2023

CONVOCAATION :

Pour une réunion du Comité Syndical le 05 décembre 2023 qui n'a pas obtenu le quorum, d'où une nouvelle convocation pour une séance du Comité Syndical le 12 décembre 2023.

Secrétaire de séance : Jean-Claude MESSAGER

Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 68

I Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (C.A.P.H) : 25 délégués titulaires

FOURMAUX Jean Michel (Abscon) – CACHOIR Bruno (Bellaing) – LECLUZE Bruno (Brillon) – LANNOY Bernard (Bruille Saint Amand) – DUPRIEZ Michel (Château l'Abbaye) – CHOQUET Justine (Emerchicourt) – ABDELOUAHED Olivier (Escaudain) – BOURGHELLE Jacques (Flines lez Mortagne) – BOUDREZ André (Hasnon) – RYCKELYNCK Jean Paul (Haveluy) – HUGUES Stéphanie (Hélesmes) – BOITTIAUX Daniel (Hérin) – GABET Jérémy (La Sentinelle) – MESSAGER Jean Claude (Lecelles) – FINET Florian (Maulde) – THURU Gérald (Millonfosse) – QUIEVY Michel (Mortagne du Nord) – DUBOIS Jacques (Nivelle) – PIRAUT Jean Pierre (Oisy) – TRIFI Patrick (Raismes) – CHOTEAU Benoit (Rumegies) – DUFOUR Patrick (Saint Amand les Eaux) – WADBLED Géry (Sars et Rosières) – PINOY Jacques (Thun Saint Amand) – CATTIAU Géry (Wallers)

II Communauté de Communes Cœur de l'Ostrevent (C.C.C.O) : 19 délégués titulaires

BARTOSZEK Xavier (Aniche) – DEVENOT Georges (Auberchicourt) – SANNIER Christophe (Bruille lez Marchiennes) – SERRURIER Yvon (Ecaillon) – DALY Jean François (Erre) – GOURMAUD Alain (Fenain) – GAZET Christian (Hornaing) – DELANNOY Jean Marie (Lewarde) – VIREMOUNEIX Frédéric (Loffre) – FRANCKOWIAK Séverine (Marchiennes) – BRASSART Daniel (Masny) – SAVARY Jean (Monchecourt) – DE CESARE Salvatore (Montigny en Ostrevent) – PACIOCCO Gilles (Pecquencourt) – DELECLUSE Marc (Rieulay) – DURANT Marc (Somain) – SOQUET Eric (Vred) – PILLOT Marc (Wandignies Hamage) – BRICOUT Patrice (Warlaing)

III Communauté de Communes Pévèle – Carembault (C.C.P.C) : 18 délégués titulaires

CHOTEAU Vincent (Aix en Pévèle) – DEKERLE Gilbert (Auchy lez Orchies) – DELCOURT Philippe (Bachy) – DEPRAETERE Didier (Bersée) – BRIDAULT Thierry (Beuvry la Forêt) – FENOT Sophie (Bourghelles) – VALIN Jean Marie (Bouvignies) – CHOCRAUX Bernard (Cappelle en Pévèle) – NOCK Gérard (Cobrieux) – FROMONT Pascal (Coutiches) – CAPELLE Hervé (Genech) – DUPIRE François (Landas) – DESCAMPS François-Hubert (Moncheaux) – BRANLY Damien (Mons en Pévèle) – DELMOTTE Jacques (Mouchin) – GRAS Jean Luc (Nomain) – DERACHE Guy (Orchies) – VERHELLEN Jean Paul (Thumeries)

V Douaisis Agglo : 6 délégués titulaires

MORTELETTE Nadine (Anhiers) – GEORGES Florence (Faumont) – COPIN Jean Paul (Flines lez Raches) – FONTAINE Jean Paul (Lallaing) – MEIGNOTTE Patricia (Raches) – MORTREUX David (Raimbeaucourt)

Nombre de Membres Présents avec voix délibérative : 24

Nombre de Membres Présents ou Représentés : 32

Etaient présents en qualité de délégués titulaires : 23

CAPH : LECLUZE Bruno - LANNOY Bernard – LEMOINE Solange – BOUDREZ André -
BOITTIAUX Daniel – MESSAGER Jean-Claude - PINOY Jacques

CCCO : DURANT Marc - SERRURIER Yvon – DALY Jean-François – GOURMAUD Alain –
DELECLUSE Marc – DE CESARE Salvatore – PILLOT Marc – BRICOUT Patrice

CCPC : DELCOURT Philippe – DUPIRE François - DESCAMPS François-Hubert - GRAS Jean-Luc
– DELMOTTE Jacques

DOUAISIS AGGLO : GEORGES Florence - COPIN Jean-Paul - FONTAINE Jean-Paul

Délégués suppléants remplaçant un délégué titulaire : 1

CCCO : KEERSTOCK Daniel (Vred)

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir à un délégué titulaire de son EPCI : 8

CAPH : TRIFI Patrick à MESSAGER Jean-Claude - CATTIAU Géry à BOITTIAUX Daniel

CCCO : SANNIER Christophe à DURANT Marc – GAZET Christian à SERRURIER Yvon –
BRASSARD Daniel à DELECLUSE Marc

CCPC : FENOT Sophie à DELCOURT Philippe - CHOCRAUX Bernard à DESCAMPS François-
Hubert – CAPELLE Hervé à DELMOTTE Jacques

Délégués suppléants présents avec leur délégué titulaire (sans voix délibérative) : 3

CAPH : SCHERER Murielle

DOUAISIS AGGLO : DESCATOIRE Pierre

CCPC : DELMOTTE Régis

Délégués excusés : 2

CCCO : DEVENOT Georges

CCPC : VALIN Jean-Marie



Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu en préfecture le 22/12/2023
Publié le
ID : 059-255902637-20231212-231222_D1453AB-DE

OBJET : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET 2024

Selon l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur les exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement. Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption.

Le Comité Syndical, sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE** de :

- **RECOURIR** à cette faculté à compter du 01/01/2024 et jusqu'à la date à laquelle la délibération du vote du budget primitif 2024 deviendra exécutoire, dans la limite du montant de 460 542,75 €, soit :

Chapitre - Nature	Crédits ouverts 2023	25% - Autorisation 2024
20 - Immobilisations incorporelles	3 822,00 €	955,50 €
204 Subvention d'équipement versées	615 335,29 €	153 833,82 €
21 - Immobilisations corporelles	41 706,51 €	10 426,63 €
23 - Installations, Matériel et outillage technique	1 181 307,18 €	295 326,80 €
TOTAL	1 842 170,98 €	460 542,75 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Certifié exécutoire

par le Président, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture le 22/12/2023 et de la publication le 22/12/2023

Saint-Amand-les-Eaux, le 22/12/2023

Marc DELECLUSE



Service des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations
119 Résidence Saint-Martin
Place du 11 Novembre
59230 Saint-Amand-les-Eaux
T : 03 20 81 11 11

Pour Extrait conforme,

Le Président,

Marc DELECLUSE

